



## LA COMMUNE D'ORCIERES (Hautes-Alpes) RECRUTE

### UN AGENT TECHNIQUE ELECTRICIEN

#### Missions

Entretien, réparation et réalisation de travaux neufs relatifs au patrimoine bâti de la commune, en particulier les bâtiments et logements sur leur partie électrique.  
Notions en maintenance de barrières automatiques.  
Le service technique d'une commune impose une certaine polyvalence pour l'entretien des bâtiments et de la voirie (déneigement en particulier).

#### Positionnement hiérarchique

Sous l'autorité hiérarchique directe du responsable des services techniques,  
Relations fréquentes avec la population,  
Travail en équipe.

#### Compétences liées au poste

Connaissances précises dans le domaine de l'électricité en particulier et des métiers du bâtiment en général ;  
Niveau d'étude : CAP/BEP électricité minimum.

#### Conditions d'embauche

Titulaire de la fonction publique recruté par voie de mutation (grade adjoint technique ou agent de maîtrise) ou à défaut recrutement par contrat (article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984).

Lieu de travail : Orcières

Lieu de résidence : Orcières ou à proximité

Date de prise de fonction : Au plus tôt

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

**Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser avant le 15/05/2024 à :**

**Monsieur le Maire - Mairie - Le Village - 05170 ORCIERES**  
Renseignements complémentaires : mail : [dst@orcieres-mairie.fr](mailto:dst@orcieres-mairie.fr) - Tél. : 04.92.55.70.26